Image not found or type unknown

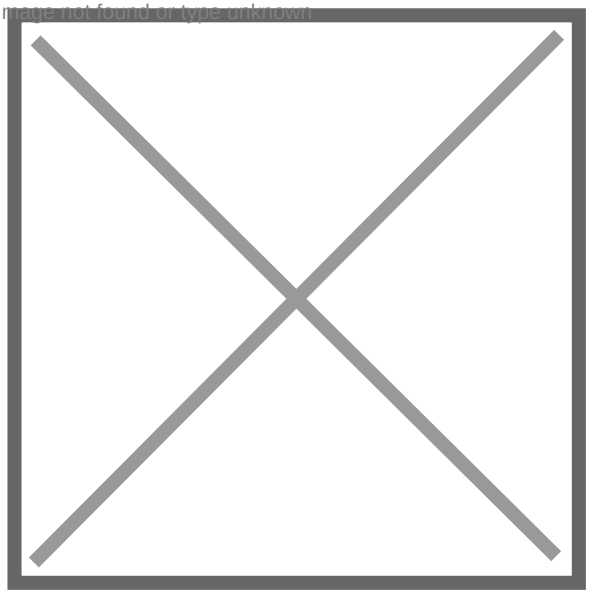

Demande de visa famillial pour ayant droit de combatant

Par **moustafa**, le **08/06/2010** à **02:19**

Bonjour,

mon grand-père est algérien ancien combattant pour la France il est décédé étant son petit fils puis-je demander un visa pour me rendre en France?

Et en tant que tel puis-je avoir des faciliter pour ce dernier?

Quel sont mes droits ?

En sachant que pour l'instant je vis en Algérie, j'ai en ma possession tout les justificatifs attestant cela.

Dans l'attente d'une suite Maitre, recevez mes remerciements anticipés.

Par **anais16**, le **12/06/2010** à **21:00**

Bonjour,

la législation française actuelle n'accorde aucun droit particulier aux ayants droits d'anciens

combattants.

Il faudra passer par la procédure normale de visa...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés